

## L@ lettre de la transition énergétique

de la Direction  
Départementale des Territoires de Vaucluse

### Aménagement durable, revitalisation



#### centres-bourgs Fiches de capitalisation... PROGRAMME DE REVITALISATION

Le CEREMA a élaboré des **fiches thématiques** à destination des acteurs publics ou privés désireux de s'engager dans la démarche. Ces fiches doivent leur permettre de s'inspirer des projets lauréats et des projets pertinents portés par d'autres collectivités. Ces fiches de capitalisation portent sur des domaines aussi variés qu'essentiels tels que le patrimoine, la culture, le numérique, la transition énergétique mais aussi le tourisme ou la revitalisation économique et commerciale des centres-bourgs.

### Mobilité durable



#### La mobilité au cœur d'un projet de territoire



Lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI), « French Mobility-Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables », **COTELUB** est également la première collectivité de la région précurseur dans l'expérimentation du seul dispositif d'autostop organisé et sécurisé de France : **REZO POUCE**.

### Économie circulaire, sociale et solidaire

#### Mode d'emploi...

L'association Orée a réalisé avec le MTES **un guide** « Mode d'emploi pour mettre en œuvre la Feuille de route économie circulaire » (FREC). Celui-ci a pour objectif d'accompagner les entreprises et collectivités dans la mise en œuvre de cette feuille de route. Il comprend 10 fiches pratiques qui peuvent aider les collectivités (gestion des ressources, consignes de tri...). Pour chacune des fiches, Orée redéfinit le contexte général, rappelle les mesures de la FREC qui sont concernées et propose une boîte à outils, des indicateurs, ainsi qu'un ou plusieurs témoignages de la part de différents acteurs.

Directrice de la publication : Annick Baillie – Conception / Réalisation : SPUR / PPT

## Appels à projets...



### Eau et biodiversité 2019

Dans le cadre de son 11ème programme (2019 – 2024), l'agence Rhône Méditerranée Corse a souhaité poursuivre ses actions dans le domaine de la biodiversité et lance un nouvel appel à projets en 2019. Elle cible en priorité les projets des collectivités, associations de protection de la nature, conservatoires et gestionnaires d'espaces naturels qui agissent pour la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques. Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 70%. La date limite de dépôt des projets est fixée au 15 mai 2019.

#### Plus d'infos



### Travaux de dépollution pour la reconversion de friches polluées

Depuis 2010, l'ADEME contribue au renouvellement urbain par le soutien à la reconversion des friches polluées pour la création de logements, d'activité économique et d'équipements publics. Ces projets permettent de requalifier des secteurs délaissés pour leur donner un nouvel usage. Les projets déposés dans le cadre de cet appel à projets doivent concerner des opérations exemplaires. Les modalités sont précisées dans le texte de l'appel à projets.

La limite de dépôt des dossiers de candidature complets sur la plateforme dédiée est fixée au 2 avril 2019 à 12h. **En savoir plus**

### Expérimentation pour le développement de la mobilité servicielle

Les Assises nationales de la mobilité ont confirmé le besoin pour les Français d'améliorer leur mobilité du quotidien. Les solutions de mobilité de demain contribueront ainsi à une meilleure efficacité des systèmes de transport, à une meilleure accessibilité géographique et sociale, et à la cohésion des territoires. Dans un contexte de digitalisation croissante des services de transport et de diversification de l'offre publique et privée, les solutions de mobilité servicielle (« MaaS » ou « Mobility as a Service ») peuvent être déterminantes pour faire évoluer massivement les usages vers une mobilité intermodale.

Pour les collectivités locales et assimilées, les autorités organisatrices de transports et assimilés, les établissements publics et assimilés, l'aide se fera principalement sous forme de subventions. Les collectivités locales seront financées avec application d'un taux d'aide maximum de 50% des coûts complets du projet.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 12 mars 2019. **En savoir plus**

### Date du prochain club départemental PCAET :

Mardi 19 mars 2019 à 14 h à la Chambre d'agriculture de Vaucluse  
97 Chemin des Meinajaries, 84912 Avignon